

ÉLIGIBILITÉ CPF : CODE 20762

PRÉPARATION AU CERTIFICAT EUROPÉEN DE MEMBRE D'ÉQUIPAGE DE CABINE (CCA)

Formation hôtesse de l'air / steward

// FORMATION PRATIQUE QUALIFIANTE

DURÉE : 49H

HÔTESSE DE L'AIR / STEWARD
// FORMATION PRATIQUE QUALIFIANTE

- Pré-requis**
- avoir 18 ans + bonne condition physique et savoir nager (attestation 50m nage libre)
 - casier judiciaire vierge

Lieu pratique : dans notre centre agréé en Île-de-France

Financement financement individuel, financement aidé (Pôle Emploi, FAJ, Conseil Général, etc.)

Méthodes & moyens

- mise en situation

pédagogiques

- ordinateur, vidéo-projecteur, support stagiaire

Validation

- Pratique : épreuves pratiques organisées par la DGAC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation initiale pour l'obtention du Certificat européen de Membre d'Équipage de Cabine (CCA, ou Cabin Crew Attestation) est de dispenser au candidat l'ensemble des modules pratiques et de le présenter à l'examen DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) du CCA pratique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- **49 heures (7 jours) de pratique :**
 - » Puis présentation à l'examen national du CCA pratique.

FRAIS ANNEXES

- Frais d'examen pratique : entre 340€ et 413€* (*selon lieu d'examen)
- Inscription à l'examen du CCA pratique : 280 € (à payer à la DGAC - exonération possible pour les demandeurs d'emploi)

CONTENU DE LA FORMATION

Connaissances générales de l'aviation et de la réglementation aéronautique

- Tâches et responsabilités en exploitation, compétences et aptitudes physiques, mise à jour des documents et manuels, briefing et informations de sécurité, procédures d'urgence

Communication

- Terminologie, techniques de communication

Gestion des passagers et surveillance cabine

- Attribution des sièges, arrimage bagages et matériel, vol en turbulences, évacuation d'urgence

Aspects médicaux et premiers secours

- Règlement et normes de base

Formation à la lutte contre le feu et la fumée

- Responsabilités, intervention, vérification, procédures générales des services d'urgence au sol

Formation à la survie

- Lots de survie, amerissage et survie en milieu aquatique